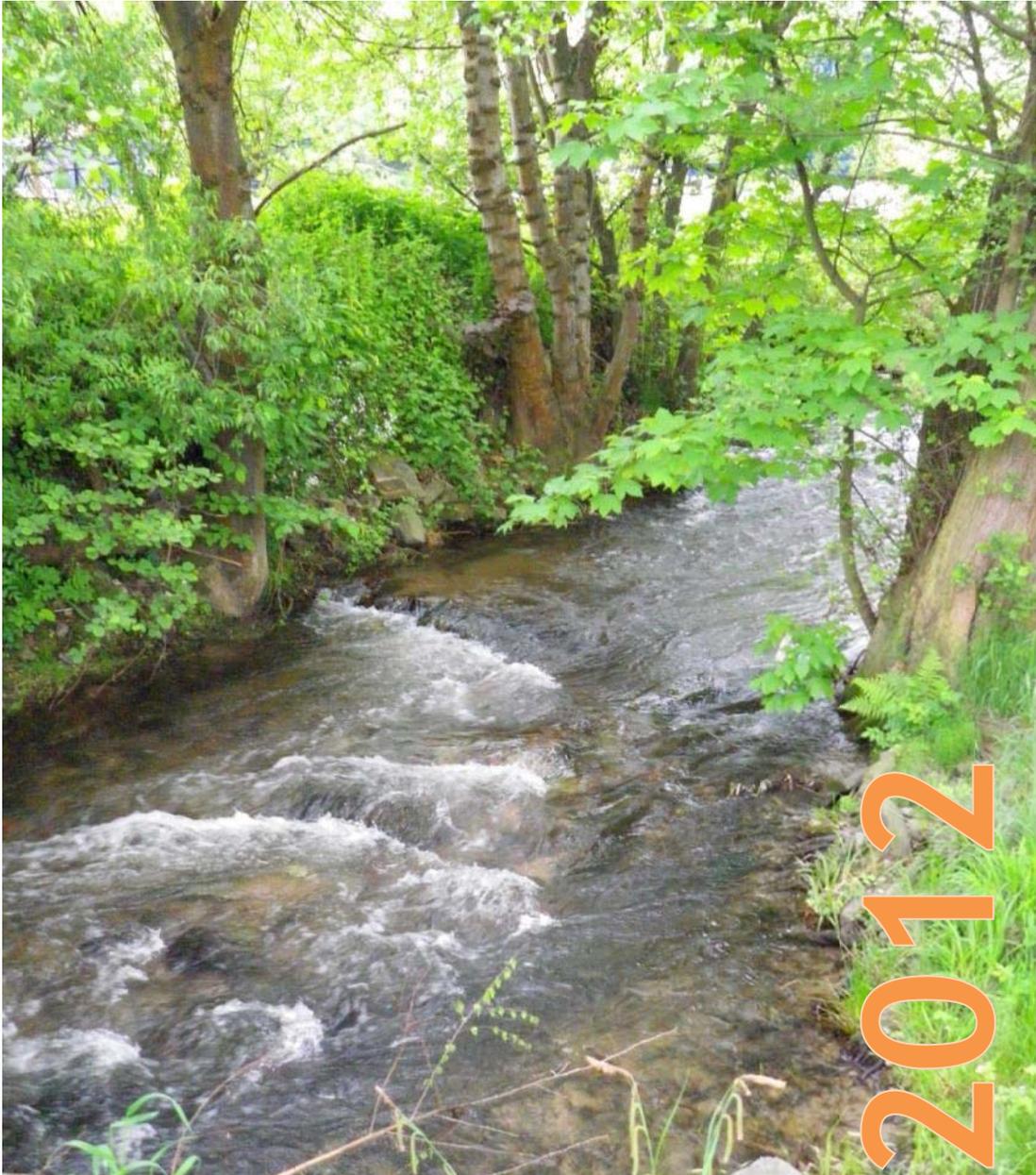


SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

SOUS-PRÉFECTURE
10 JUIN 2013
SÉLESTAT-ERSTEIN



2012

RAPPORT D'ACTIVITÉ

<u>LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER</u>	5
LE TERRITOIRE DE COMPETENCE	5
LE BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER	5
LE COMITE SYNDICAL	5
<u>ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL</u>	6
LES ORDRES DU JOUR DES COMITES SYNDICAUX	6
ACTIVITE DU BUREAU	7
<u>MOYENS EN PERSONNEL ET MATÉRIEL</u>	8
LA GESTION ADMINISTRATIVE	8
LA REGIE TECHNIQUE	8
<u>INFORMATIONS FINANCIÈRES</u>	8
VENTILATION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :	9
UTILISATION DES CREDITS DU SYNDICAT MIXTE SUR SON PERIMETRE	9
<u>TRAVAUX RÉALISÉS EN 2012</u>	11
SYNTHESE DES TRAVAUX	11
REPARTITION DES COUTS D'ENTRETIEN	12
BILAN DES CHANTIERS D'ENTRETIEN	13
PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA RENOUÉE DU JAPON	15
<u>INFORMATIONS GÉNÉRALES</u>	16
ACQUISITION D'UN BROEUR	16
CREATION D'UN SITE WEB	16
CREATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (S.I.G.)	16
<u>REVUE DE PRESSE</u>	17
<u>L'ANNÉE 2012 EN PHOTOS</u>	23

Le mot du Président



La réforme des collectivités territoriales a largement conforté l'existence du Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau Ehn-Andlau-Scheer. L'Arrêté Préfectoral qui en découle délimite clairement son périmètre d'intervention. La démonstration de l'utilité de son action et de sa légitimité n'est plus à faire tant la population est en attente de gestion pérenne des cours d'eau.

Bien ancré dans ses responsabilités, le Syndicat Mixte compte bien assumer sa part dans les projets d'aménagements, qui sont de la compétence des collectivités membres, mais dont l'entretien est un volet incontournable à leur réalisation.

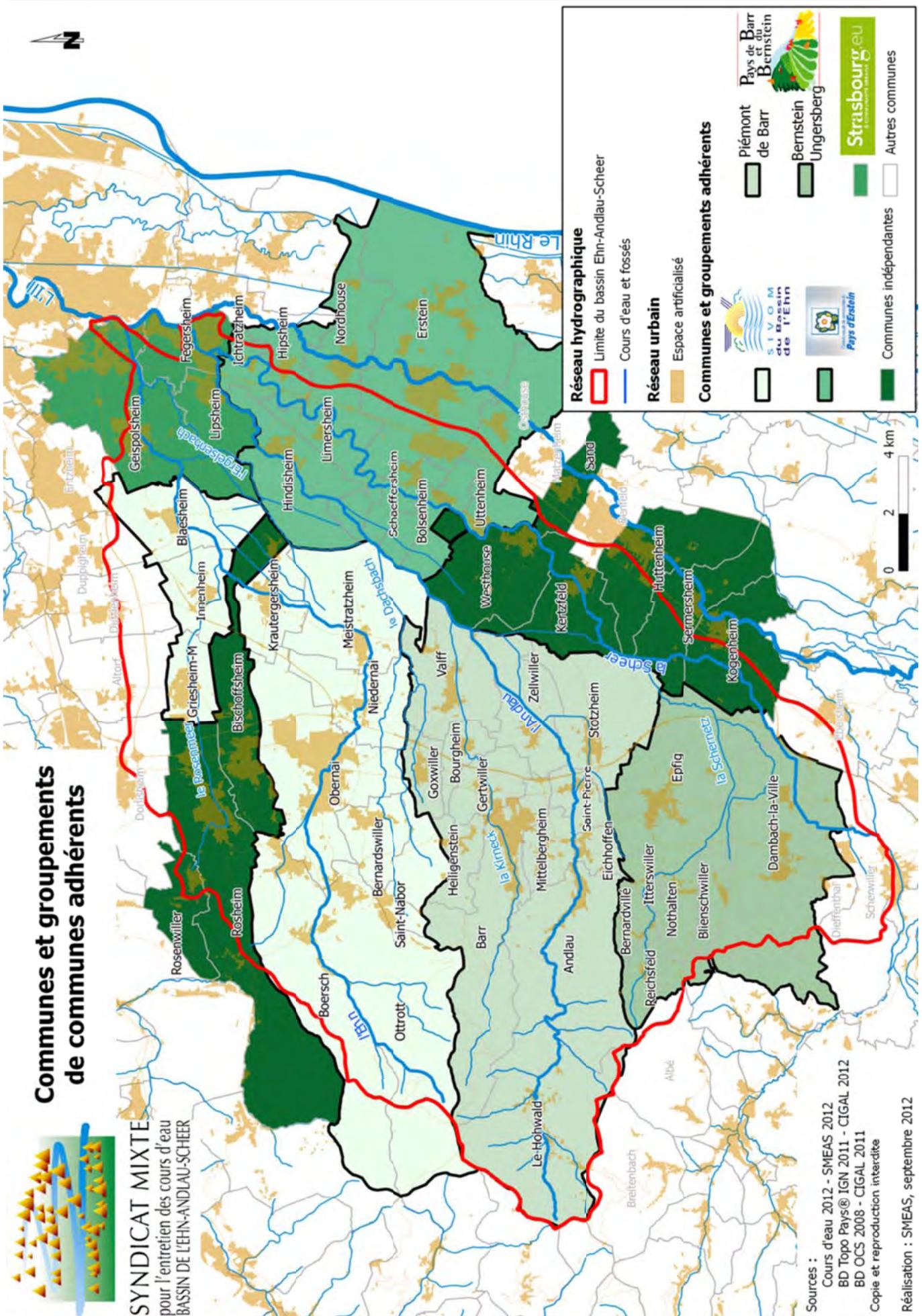
C'est dans cet esprit, avec l'équipe administrative et notre force d'action de terrain au travers de notre équipe d'intervention, que nous apportons notre contribution. Pour ce faire, deux priorités animent notre quotidien. Par les temps qui courent, il est indispensable d'avoir une gestion rigoureuse du Plan Pluriannuel d'Entretien, la parfaite maîtrise des coûts et une contribution financière stable des collectivités membres.

Un axe important de développement est l'information et le conseil à la population et aux élus. De par notre connaissance et l'expérience du terrain, le Syndicat s'est donné comme objectif d'être un outil indispensable d'appui à la décision. Nous apportons nos compétences au service des collectivités en phase de conception de projet.

Enfin, notre démarche s'inscrit totalement dans les orientations environnementales de nos partenaires du Conseil Général du Bas-Rhin, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et de l'État. Passer d'une logique de jardinage à une préservation des équilibres naturels est une vraie prise de conscience dans l'action que nous menons. L'objectif est d'aller encore plus loin en mettant nos savoirs et nos compétences en synergie afin de revaloriser les cours d'eau de notre territoire.

Mes chers amis et partenaires, dans quelques mois nous allons entrer dans la période électorale. Soyez assuré que rien n'affectera mes convictions ni mon engagement pour le Syndicat d'ici cette échéance.

Fabien BONNET,
Président.



LE SYNDICAT MIXTE POUR L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU DU BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le territoire de compétence

Le Syndicat Mixte a été créé le 26 mars 2001 par Arrêté Préfectoral et a pour vocation **l'entretien régulier des cours d'eau**, les études et les acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de cette compétence.

Il est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et de communes « indépendantes » :

SIVOM du Bassin de l'Ehn	Bernardswiller, Blaesheim, Boersch, Griesheim-près-Molsheim, Innenheim, Krautergersheim, Meistratzheim, Niedernai, Obernai, Ottrott, Saint-Nabor
Communauté de Communes du Pays d'Erstein	Bolsenheim, Erstein, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Schaeffersheim, Uttenheim
Communauté de Communes du Piémont de Barr	Andlau, Barr, Bourgheim, Eichhoffen, Gertwiller, Goxwiller, Heiligenstein, Le Hohwald, Mittelbergheim, Saint-Pierre, Stotzheim, Valff, Zellwiller
Communauté de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg	Bernardvillé, Blienschwiller, Dambach-la-Ville, Epfig, Itterswiller, Nothalten, Reichsfeld
Communauté urbaine de Strasbourg	Fegersheim, Geispolsheim, Lipsheim
Communes « indépendantes »	Bischoffsheim, Huttenheim, Kertzfeld, Kogenheim, Rosenwiller, Rosheim, Sand, Sermersheim, Westhouse

Le Syndicat Mixte regroupe 52 communes situées sur le bassin versant de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer et concernant 99 599 habitants (recensement en vigueur le 1^{er} janvier 2012).

Les collectivités membres exercent la compétence aménagement des cours d'eau et ont transféré la compétence entretien au Syndicat Mixte, garantissant une action cohérente et durable.

Les contributions des collectivités membres sont déterminées selon la clé de répartition suivante : 50 % du linéaire de cours d'eau, 25 % de la population et 25 % de la superficie des bans communaux.

Le bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer

L'Ehn et l'Andlau sont les cours d'eau principaux du bassin versant, drainant les eaux de 250 km de rivières et fossés sur une surface de près de 440 km².

Le Comité Syndical

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical constitué de 20 membres. Il a élu parmi ses membres un bureau composé de :

- 1 Président : M. Fabien BONNET, Maire d'Andlau
- 5 Vice-Présidents : M. André WEBER, Maire de Meistratzheim
M. Vincent KOBLOTH, Maire de Reichsfeld
M. Clément HISS, Maire de Nordhouse
M. René LACOGNE, Maire de Fegersheim
M. Bruno BARTHELMÉ, Conseiller Municipal de Kertzfeld



ACTIVITÉ DU COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical règle par ses délibérations les affaires du Syndicat Mixte. En 2012, il s'est réuni quatre fois et a pris 19 délibérations. Le taux de présence des élus s'élève à 65 % en 2012.

2012	1 février	22 février	23 mai	5 décembre
Présent	15	11	14	12
Absent Excusé	3	7	5	4
Absent	2	2	1	4
Procuration	1	2	0	1

Les ordres du jour des Comités Syndicaux

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
1 février 2012	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Débat d'Orientations Budgétaires 2012 2. Approbation du programme annuel 2012 des travaux d'entretien régulier des cours d'eau 3. Approbation de l'avenant N° 1 de la convention de mutualisation de moyens 4. Indemnité de conseil au bénéfice du Comptable du Trésor 5. Révision du protocole d'accord des 35 heures 6. Révision du régime indemnitaire des agents – Institution de l'Indemnité d'Exercice des Missions de préfecture (I.E.M.P.) 7. Instauration des Tickets Restaurant 8. Approbation du règlement de service <p><u>Les décisions / informations du Président :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Acquisition d'un logiciel de gestion comptable et contrat de maintenance du logiciel 2. Le contrat d'embauche de Jean-François STAERCK, Technicien de Rivière, a été reconduit pour une année, dans l'attente d'un recrutement aux conditions statutaires
22 février 2012	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Compte de Gestion – Exercice 2011, 2. Compte Administratif – Exercice 2011, 3. Affectation du résultat de l'exercice 2011, 4. Budget Primitif – Exercice 2012, 5. Modification du Compte Épargne Temps instauré (C.E.T.) 6. Révision du régime indemnitaire des agents – Institution de la prime de service et de rendement <p><u>Les décisions / informations du Président :</u> Néant</p>

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
23 mai 2012	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du Rapport d'Activité 2011 <p><u>Les décisions / informations du Président :</u> Néant</p>
5 décembre 2012	<p><u>Les délibérations :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Programme de travaux d'entretien des cours d'eau - 2013 2. Débat d'Orientations Budgétaires 2013 3. Révision de la participation à la protection sociale complémentaire 4. Avis sur la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) III-Nappe-Rhin <p><u>Les décisions / informations du Président :</u> Néant</p>

Activité du Bureau

DATES DE RÉUNION	ORDRE DU JOUR
18 janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation du Débat d'orientations Budgétaires 2012 ◆ Révision du protocole d'accord des 35 heures ◆ Modification du régime indemnitaire des agents du Syndicat Mixte ◆ Attribution de l'Indemnité de conseil au bénéficiaire de Comptable du Trésor ◆ Approbation du règlement intérieur applicable aux agents du Syndicat Mixte ◆ Approbation de l'avenant N° 1 à la convention de mutualisation de moyens, conclue avec le SIVOM du Bassin de l'Ehn et le Syndicat Mixte du Piémont des Vosges ◆ Approbation du programme 2012 des travaux d'entretien des cours d'eau
14 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Préparation du Débat d'orientations Budgétaires 2013 ◆ Participation à la prévoyance du personnel ◆ Avis sur la SAGE III-Nappe-Rhin ◆ Approbation du programme 2013 des travaux d'entretien des cours d'eau

MOYENS EN PERSONNEL ET MATÉRIEL

La gestion administrative

Le service administratif est assuré par le personnel du SIVOM du Bassin de l'Ehn, mis à disposition dans le cadre de la convention du 29 septembre 2008, qui fixe les modalités de mutualisation des services.

Cette convention prévoit les modalités de refacturation pour la mise à disposition :

- de personnel administratif,
- des locaux administratifs, au 38 rue du Maréchal Koenig à Obernai,
- de matériel bureautique (pour l'affranchissement et les photocopies).

La régie technique

L'équipe est composée de 3 agents. Elle assure, en concertation avec les collectivités membres :

- la définition, l'organisation et le suivi du programme de travaux prévu annuellement,
- l'exécution des chantiers d'entretien des cours d'eau.

L'équipe technique dispose :

- D'un atelier situé à Krautergersheim,
- D'un véhicule de service Ford Ranger 4 x 4 équipé d'un treuil,
- D'une remorque et d'un broyeur,
- D'un véhicule de service Kangoo,
- D'un poste informatique et d'un GPS de terrain,
- De matériels pour l'entretien des espaces naturels, tels des tronçonneuses, des débroussailleuses et des outils divers.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

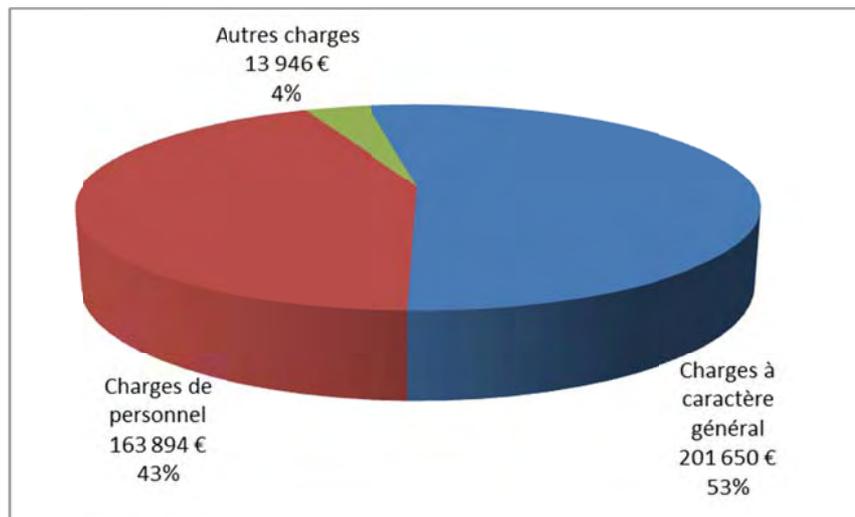
Le Compte Administratif a été arrêté le 5 juin 2013 par délibération du Comité Syndical :

2012	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE
Section de fonctionnement			
Opérations réelles	391 520, €	388 673,46 €	
Opérations d'ordre	11 730,58 €	16 104,14 €	
Reports de l'exercice N-1	-	448 473,53 €	
S/Total	391 520,42 €	853 251,13 €	461 730,71 €
Section d'investissement			
Opérations réelles	89 432,48 €	24 112,41 €	
Opérations d'ordre	16 104,14 €	11 730,58 €	
	-	24 849,42 €	
S/Total	105 536,62 €	60 692,41 €	- 44 844,21 €
TOTAL	497 057,04 €	913 943,54 €	416 886,50 €

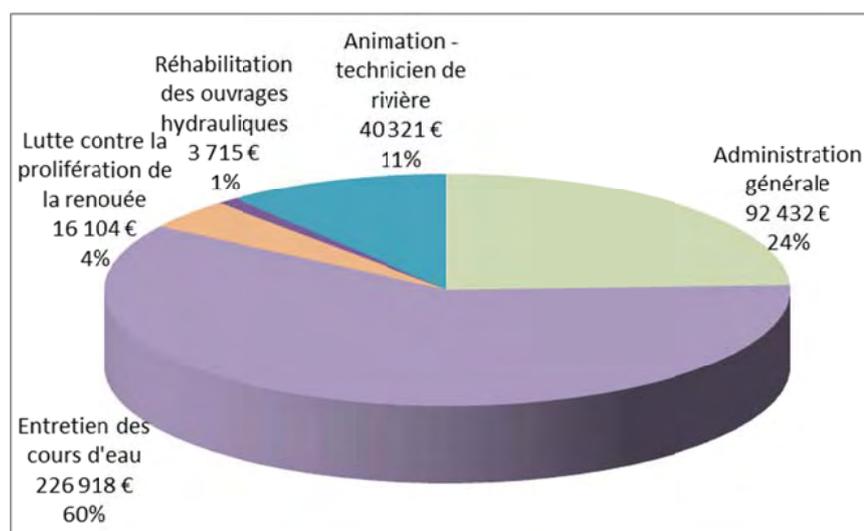
La section de fonctionnement du Compte Administratif représente 79 % des dépenses totales en 2012. Plus faible que par les années passées, cette évolution est liée à l'acquisition d'un broyeur, inscrite en section d'investissement.

Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement :

- Par nature de dépenses :



- Par fonction :



Utilisation des crédits du Syndicat Mixte sur son périmètre

Les dépenses de fonctionnement du Syndicat Mixte sont affectées aux différents territoires composant son périmètre, selon une clé de répartition basée sur les valeurs de la population légale.

Elles concernent l'essentiel des dépenses du Syndicat Mixte :

- Les dépenses d'administration générale (92 432 €)
- Les dépenses d'animation du territoire par le Technicien de Rivière (40 321 €),
- Les dépenses d'entretien régulier des cours d'eau (226 918 €),

Le parti pris a été de considérer les dépenses d'entretien régulier des cours d'eau comme des dépenses mutualisées, compte tenu de la difficulté de mise en œuvre d'une affectation territorialisée et considérant qu'elles s'inscrivent dans le programme pluriannuel d'intervention qui a été adopté de manière équilibré sur l'ensemble du périmètre du Syndicat Mixte.

Les dépenses pour le programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon (16 104 €) sont affectées aux 3 territoires d'implantation des sites d'intervention :

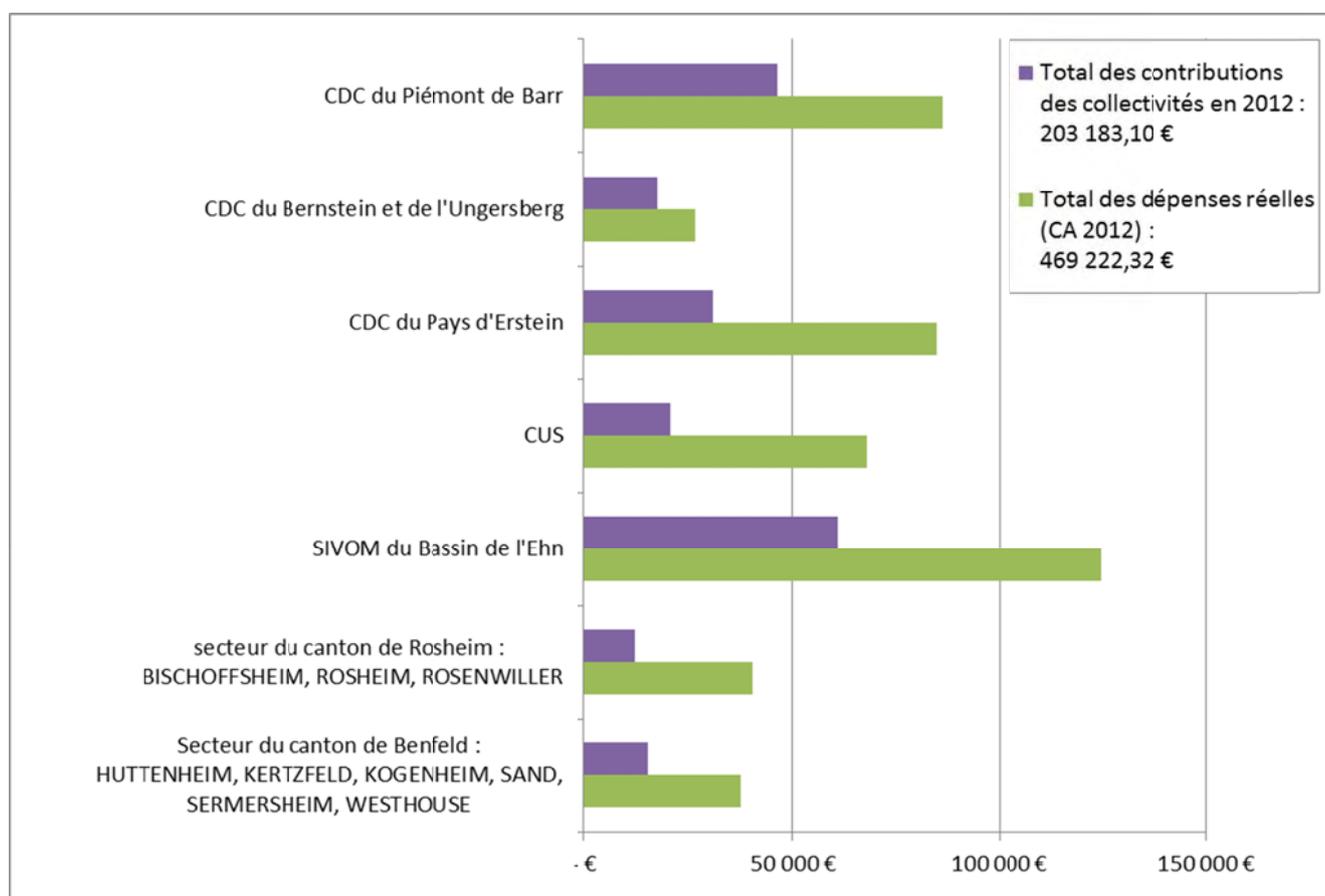
- CDC du Piémont de Barr,
- CDC du Pays d'Erstein,
- SIVOM du Bassin de l'Ehn.

Enfin, les dépenses ventilées dans la fonction « réhabilitation des ouvrages hydrauliques » sont affectées :

- sur l'ensemble des collectivités par le jeu de la clé de répartition basée sur la population, pour les dépenses (de fonctionnement) visant à l'amélioration des connaissances,
- sur la collectivité constituant l'assise foncière de l'ouvrage faisant l'objet de travaux.

Dans le graphe suivant, les dépenses sont mises en perspective avec les contributions versées par les collectivités.

L'action du Syndicat Mixte bénéficie de subventions du Conseil Général du Bas-Rhin et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse d'un montant global de 185 170,36 € en 2012.



TRAVAUX RÉALISÉS EN 2012

Le Plan Pluriannuel d'Entretien (P.P.E) 2011-2015 bénéficie d'un Arrêté Préfectoral daté du 4 juillet 2011 déclarant les actions d'entretien d'intérêt général et les autorisant au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.

La seconde année du P.P.E. prévoyait des chantiers d'entretien quinquennal sur les cours de :

- La Scheer, dans la zone des sources et dans le secteur aval ;
- Un tronçon de l'Andlau et sa diffluence du Muehlbach à St Pierre et Stotzheim ;
- Les fossés de Blienschwiller et Nothalten, affluents de la Schernetz ;

Et les cinq types de travaux synthétisés comme suit :

Synthèse des travaux

Gestion sélective de la végétation des berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien annuel dans les traversées d'agglomération : <ul style="list-style-type: none"> - l'Andlau au Hohwald, à Andlau, Hindisheim et Fegersheim, - L'Ehn à Klingenthal, Obernai, Niedernai, Meistratzheim, Krautergersheim, Blaesheim et Geispolsheim, - La Kirneck à Barr, Gertwiller, Bourgheim et Valff, - Le Muehlbach à Stotzheim et Saint Pierre, - Le Muehlbach à Boersch, - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - La Scheer à Kertzfeld, - La Schernetz à Reichsfeld, - Le Weidasch à Boersch. ▪ Entretien quinquennal des boisements dans les zones agricoles et forestières. <p>Le Planning de réalisation des chantiers est présenté en pages 12 à 15. Pour l'année 2012, près de 42 km de boisement de berges étaient prévus, 38 km ont été réalisés.</p>
Gestion des embâcles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tournée de surveillance des ouvrages après les épisodes pluvieux d'importance, en particulier l'orage du 21 Mai 2012 sur le secteur de Dambach à Stotzheim. ▪ Dégagement des pièges à embâcles de Barr et d'Obernai (2 fois/an), des vannes situées en plaine (plusieurs fois/an) et sur les piles de pont. Un engin de débardage est utilisé selon leur volume.
Fauchage mécanique et manuel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche par des tracteurs débroussailleurs sur : <ul style="list-style-type: none"> - Le Neugraben à Geispolsheim, - Le Dachsbach à Niedernai et Meistratzheim, - La Kirneck, le Flussgraben et le Riedgraben à Valff, - L'Ehn à Obernai, Krautergersheim, Meistratzheim, et Geispolsheim, - Le canal de décharge de l'Ehn Bischoffsheim, - Les Koenigsgraben d'Hindisheim et de Meistratzheim, - L'Andlau à Hindisheim, - Le fossé du Grüft à Lipsheim - Le Rosenmeer à Rosheim et Innenheim, - Le Ruthengraben à Innenheim et Blaesheim, - L'Altenbach à Blaesheim, - Le Neumattengraben à Bischoffsheim, soit, au total, un linéaire de 27,6 km. ▪ Fauche manuelle pour l'entretien des plantations sur cinq sites renaturés (Bourgheim, Geispolsheim, Meistratzheim, Obernai et Ottrott).
Diversification des écoulements et stabilisation de berges	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rétablissement des conditions d'écoulement sur la Schernetz à Reichsfeld et sur la Kirneck à Valff par décapage des atterrissements, ▪ Mise en sécurité des berges sur le Muehlbach à Stotzheim et celui de Boersch par création d'épis et de tunages végétaux.

Entretien du lit du cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture d'un chenal d'écoulement dans la végétation aquatique de l'Ehn à Krautergersheim et sur le Rosenmeer à Griesheim-près-Molsheim.
Divers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des matériels, du véhicule de service et du local technique, ▪ Réunions de service, ▪ 5 actions de formation continue : coupes en élagage, dangerosité des arbres, recyclage secourisme, aménagement des berges en génie végétal et préservation de la biodiversité ▪ Campagnes de piégeage des ragondins.
Programme de lutte contre la Renouée du Japon	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauche et exportation des Renouées sur 10 sites sur les berges de l'Ehn et de l'Andlau, ▪ Entretien des plantations sur les sites d'Obernai et d'Ottrott.

Répartition des coûts d'entretien

Le bilan financier de l'activité du service technique du Syndicat Mixte est réparti selon les types de travaux dans le tableau ci-dessous. Il se base sur le temps (en heure) consacré par opération, et intègre :

- le salaire des ouvriers,
- les charges diverses (carburant, vêtements de travail, assurances du véhicule,...).

Le tableau suivant intègre également le montant des travaux d'entretien réalisés par les entreprises privées prestataires du Syndicat Mixte.

L'activité principale du Syndicat Mixte reste la gestion sélective de la végétation de berges. L'ensemble de l'activité a été réalisée par la régie, avec les renforts matériels des deux entreprises privées titulaires du marché public d'entretien régulier.

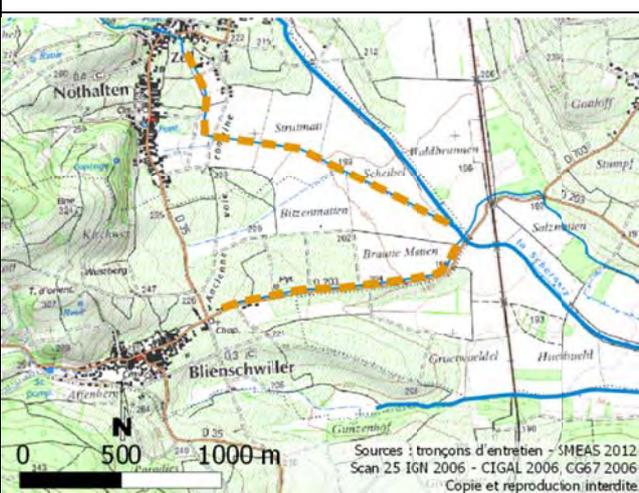
	Gestion sélective de la végétation des berges	Gestion des embâcles	Fauchage mécanique et manuel	Diversification des écoulements et stabilisation de berges	Divers	Entretien du lit des cours d'eau	Total dépenses € TTC
Dépenses en régie € TTC	35 173,11 36,5 %	28 559,78 29,6 %	10 728,29 11,1 %	4 580,34 4,7 %	10 238,41 10,6 %	1 469,63 1,5 %	90 749,57 40,0 %
Prestataires € TTC	63 763,20 43,5 %	41 767,03 28,5 %	20 347,13 13,9 %	10 291,28 7,0 %			136 168,64 60,0 %
Total dépenses € TTC	98 936,31 43,6 %	70 326,81 31,0 %	31 075,42 13,7 %	14 871,62 6,6 %	10 238,41 4,5 %	1 469,63 0,6 %	226 918,21 100,0 %

Bilan des chantiers d'entretien

Légende des linéaires de cours d'eau :

Entretien annuel :
 Traversées d'agglomération
Entretien quinquennal :
 Linéaires à entretenir

Entretien quinquennal de la Scheer (amont) (fin de tronçon : Ketzfeld)	Réalisation : janvier à mars 2012 Linéaire : 12 500 m
	
<p>Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - freiner la maladie du dépérissement de l'aulne ; - pérenniser le maintien des saules vieillissants - faciliter le passage sur les chemins d'exploitation en rive. <p>Ramassage des déchets visibles (environ 12 m³ collectés) Maintien raisonné d'embâcles dans les tronçons rectifiés Exportation et/ou broyage des rémanents (produits d'élagage) pour valorisation sur les parcelles riveraines</p>	

Entretien quinquennal des fossés du Bernstein (Blienschwillerbaechel & Struttbaechel)	Réalisation : mars-avril 2012 Linéaire : 1 370 m Linéaire : 1 750 m
	
<p>Travaux : Enlèvement des déchets Recépages ponctuels du boisement de berge Dégagement des embâcles barrant la totalité du lit Protection des passages busés en techniques végétales : peigne végétal et tunage en pieux jointifs Enlèvements d'atterrissements réalisés par les propriétaires riverains, selon les prescriptions DDT - Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin – FDSEA de Novembre 2011</p>	

Entretien quinquennal du Muehlbach de St Pierre et Stotzheim (diffluent de l'Andlau)

Réalisation : avril et septembre 2012

Linéaire : 2 920 m



Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : coupe sélective à Saint Pierre

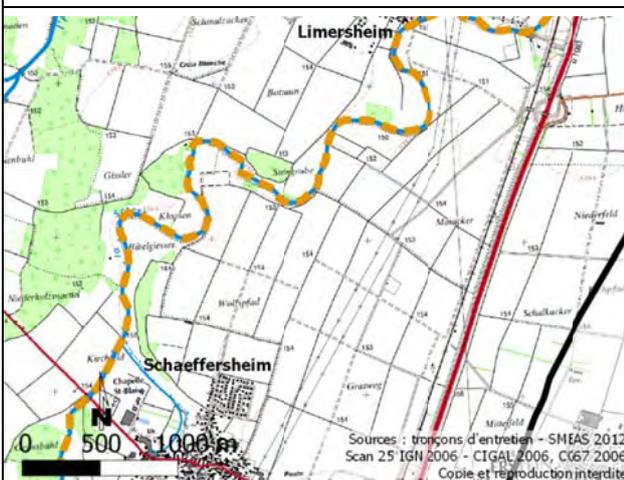
Dégagement des ouvrages hydrauliques : recépages préventifs des arbres et scarification des atterrissements suite à l'orage du 21 mai 2012

Stabilisation d'une berge à Stotzheim : d'abord par fascines, puis en lits de branches de saules vivants

Entretien quinquennal de la Scheer (aval)

Réalisation : octobre – décembre 2012

Linéaire : 12 500 m



Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : recépage des saules vieillissants et inclinés dans le lit, élagage des arbres gênants le passage en rive (chemin d'exploitation, voies ferrées, bandes vertes)

Dégagement des embâcles barrant la totalité du lit avec maintien raisonné de certains pour maintenir des habitats aquatiques

Broyage des rémanents (produits d'élagage) pour valorisation sur, par exemple, sur les espaces verts communaux (paillage des massifs floraux, accotements)

Entretien quinquennal de l'Andlau (inter) (fin de tronçon : STEP de Valff)	Réalisation : octobre et décembre 2012 Linéaire : 11 300 m prévus, 1 300 m réalisés
	
Travaux : Traitement sélectif des boisements de berge : coupe ponctuelle aux abords des ouvrages Maintien raisonné d'embâcles (avec fixation) dans les tronçons rectifiés	

Programme de lutte contre la propagation de la Renouée du Japon

Le Syndicat Mixte développe, en complément des chantiers d'entretien, des opérations de reboisement sur massif de Renouées du Japon.

Elles comptent parmi les espèces exotiques les plus envahissantes en générant un triple impact :

- Elle colonise les berges remaniées menaçant ainsi la restauration et l'entretien des boisements entrepris depuis plus d'une décennie.
- Ses tiges sèches sont arrachées par les crues et augmentent le volume des débris bloqués sur les piles de pont.
- Elle supprime les espèces fréquentes sur les berges en formant de longs massifs uniformes.

Dix sites sont entretenus régulièrement, durant la période de végétation, par fauchage et cette année par arrachage des racines de surface. Cette activité s'est répartie comme suit :

Cours d'eau	Andlau							Ehn		
N° de site	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Commune	Le Hohwald	Andlau	Eichhoffen	Saint Pierre	Valff-Zellwiller	Bolsenheim	Hindisheim	(Klingenthal) Boersch	Obernai	Obernai
Collectivité	Communauté de communes du Piémont de Barr					Communauté de communes du Pays d'Erstein		SIVOM du Bassin de l'Ehn		
Surface entretenue en m ²	100	60	150	200	80	120	50	90	60	120
Nb. d'heure (de passage)	40 (4)	48 (4)	48 (4)	48 (3)	58 (4)	59 (4)	46 (4)	50 (4)	42 (3)	56 (4)
Évolution	Massif stable	Herbes et rejet d'aulnes	Reprise boutures et herbes	Massifs étendus	Massifs stables	Massifs en régression	Herbes + massifs éparses	Massifs en régression	Massif stable	Reprises boutures et plants

Durant cette année, deux sites ont été plantés densément d'arbustes et de boutures de saules. Ces travaux s'inscrivent dans une logique de lutte reposant sur la concurrence apportée par la reconstitution d'une ripisylve, à savoir les 3 étages : herbacées, arbustifs et arborés.

La régression des massifs de Renouées est observable, au prix des efforts réalisés, mais ne sera pérenne qu'avec le renfort d'une végétation adaptée aux berges.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Acquisition d'un broyeur

Pour pallier à la gestion des branchages issus des chantiers d'entretien, le Syndicat Mixte a opté pour l'acquisition d'un broyeur sur remorque.

Une consultation a été lancée après une phase de test par les agents de la régie (location et/ou démonstration d'engins). Le marché concernait :

- La fourniture du broyeur et ses équipements règlementaires ;
- Le chiffrage d'un jeu de pièces de coupe ;
- Et un contrat de maintenance (annuelle, au minimum).

Trois offres ont été reçues permettant de comparer leurs performances (puissance, régulation, équipements), le montant de l'investissement et le délai de livraison. Le marché a été attribué à l'entreprise KOBLOTH SAS pour un modèle de la marque BUGNOT d'une puissance de 80 Cv pour un poids de 2,2 T (*voir photo en page 23*).

Les branchages sont désormais broyés sur site. Les grumes sont disposées près des chemins d'exploitation, sous réserve de la signature d'une convention avec les propriétaires riverains. Le broyat peut-être également valorisé par les communes en paillage des espaces floraux et potagers (*voir en page 14*).

Création d'un site Web

Une consultation a été lancée pour la conception, le développement, l'hébergement et la formation pour la mise à jour du site Web du Syndicat Mixte.

Ce site a pour but de promouvoir les activités du Syndicat Mixte et d'informer la population intéressée à la préservation des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer.

Sept offres ont été reçues et analysées. Les prix variaient du simple au triple. Le marché a été attribué à l'agence de communication « La Couleur du Zèbre » située à Strasbourg. Le site Web sera mis en ligne durant le premier semestre 2013 et sera également compatible avec les Smartphones.

L'adresse Internet retenue est : www.smeas.fr

Création d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.)

Le Syndicat Mixte s'est doté d'un S.I.G. dans le but de rassembler les données relatives à la gestion de l'eau et de préparer le prochain Plan Pluriannuel d'Entretien.

Le recours à l'embauche d'un contractuel, pour une durée de 1,5 mois, a permis de structurer l'architecture et la collecte des données ainsi que le choix d'une solution logicielle libre (Quantum GIS). Près de 80 couches d'informations ont été collectées auprès de plusieurs partenaires réguliers du Syndicat, faisant l'objet de 5 conventions pour la mise à disposition de données.

Cet outil informatique est couplé avec un GPS de terrain, acquis en 2012, pour la collecte et la cartographie des données propres au Syndicat (actions d'entretien, notamment).

REVUE DE PRESSE

OBERNAI Environnement

Sécurisation au bord de l'Ehn

L'Ehn vient de subir un nettoyage d'envergure sur ses rives, à hauteur du parking du Rempart.

LA SEMAINE DERNIÈRE, une entreprise spécialisée, mandatée par le syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer, a procédé à l'entretien des berges de l'Ehn en bordure du parking des Remparts.

L'opération a consisté à la mise en sécurité des abords à un endroit très passant, juste en face du lycée Freppel. Pour procéder à l'enlèvement de quatre arbres arrivés à maturité et qu'il fallait abattre par mesure de sécurité, les ouvriers ont opté pour la pratique de l'élagage. Cette méthode permet de couper l'arbre par tranches pour ne pas abîmer les pousses issues de la régénération naturelle. Les jeunes pousses d'aulnes -espèce très présente le long des cours d'eau- d'acacias et de frênes, ont pu aussi être épargnées.

Au cours de la journée, a également été effectué le retrait des embâcles dans le lit de la rivière. Une opération qu'il est fréquent de mener à la fin de l'hiver. D'autres abattages d'arbres ont été effectués le long de la rivière, à hauteur du collège Europe. ■



Les ouvriers ont sorti les embâcles et ont coupé les arbres qui présentait des risques. — PHOTO DNA

MEISTRATZHEIM Environnement

Quand les écoliers se font pépiniéristes

Une opération de plantation d'arbres le long de l'Ehn s'est doublée d'une action pédagogique en direction des écoliers.



Les écoliers ont contribué aux travaux d'aménagement des berges de l'Ehn. PHOTO DNA

Les élèves de la classe de CP et CM1 de Meistratzheim ont planté des arbres financés par le Sivom du Bassin de l'Ehn avec le concours financier du conseil général et de l'agence de l'eau. Accompagnés de leurs maîtres, les élèves ont rejoint les berges de l'Ehn où le maire, André Weber, et Jean-François Staerck, technicien Rivière au syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-An-

dlaui-Scheer, ont accueilli les élèves pour participer à une plantation d'arbres.

Un certificat de parrainage remis par le maire

Les agents du syndicat mixte qui avaient fait les trous le ma-

tin ont expliqué comment planter, et assurer la croissance des arbres.

Les arbustes sont de différentes essences : frêne, aulne, érable, tilleul, sureau, cornouiller, noisetier ou vionne. Toutes sont adaptées aux milieux aquatiques.

Cette opération se place dans le cadre des travaux d'aménagement des berges de l'Ehn, car le printemps 2011 a été particulièrement sec et donc difficile pour

les jeunes plantations de 2010.

En fin de la séance de plantation, le maire a remis un certificat de parrainage de la commune de Meistratzheim à chaque élève à pu marquer son nom et prénom ainsi que le nom de l'arbre qu'il a planté le long de l'Ehn.

Peut-être était-ce l'occasion de susciter parmi eux quelques vocations de pépiniéristes, ou de protecteurs de l'environnement. ■

Article D.N.A. du 13 mars 2012

Article D.N.A. du 15 avril 2012

DAMBACH-LA-VILLE Protection des milieux naturels

Le point sur les rivières

Le syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer, chargé de l'entretien des rivières, dont la compétence s'étend sur 52 communes du piémont, a choisi Dambach pour faire le point sur les travaux de l'année 2011.

Les élus délégués du Syndicat mixte, présidés par Fabien Bonnet, viennent de se réunir à l'étang de pêche de Dambach-la-Ville. Au programme, le point sur l'année 2011, marquée par de nouveaux chantiers d'entretien des rivières.

Le syndicat mixte, créé en 2001, a pour vocation l'entretien régulier des cours d'eau. À lui aussi de mener les études et de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à l'exercice de cette compétence. Il regroupe 52 communes situées sur les bassins versants de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer, ce qui représente une population de 98 845 habitants. Les collectivités membres ont donc transféré leur compétence en aménagement et entretien des cours d'eau au syndicat. Ce qui permet, rappelle le président, une action cohérente et durable.



Le syndicat mixte d'entretien des rivières est animé par les représentants des communes et présidé par le maire d'Andlau, Fabien Bonnet. PHOTO DNA

Quarante jours à arracher la renouée du Japon

La politique d'entretien des rivières est une affaire délicate. En effet, les ruis-

seaux, rivières et tout autre plan d'eau font l'objet d'une attention particulière des collectivités territoriales et des institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement. Un esprit que doivent suivre les syndicats d'entretien. En 2011, dans le piémont des Vosges, les

travaux ont été conduits pour moitié par les ouvriers salariés du syndicat et pour l'autre moitié par une entreprise qui apporte des renforts en engins. « Près de 37 km de boisement de berges ont été entretenus en 2011 et plus de 35 km de roselières ont été fauchés.

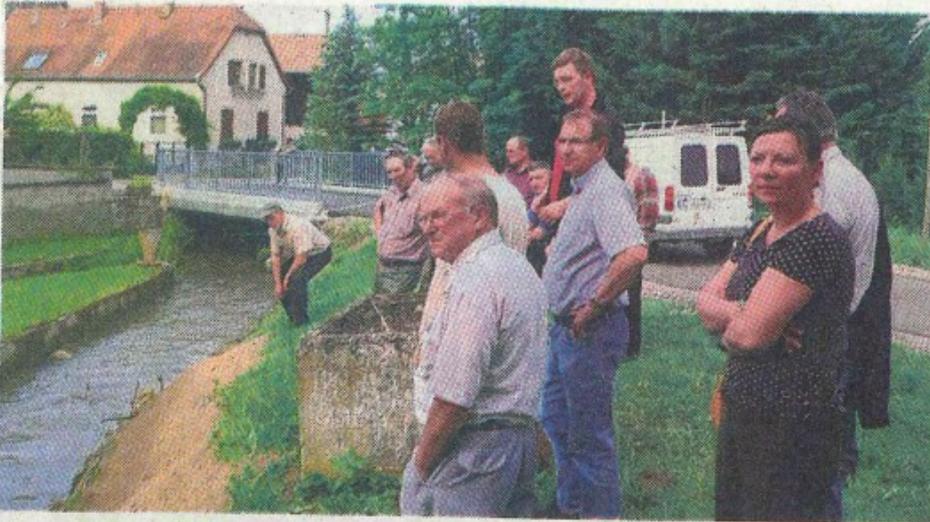
Durant l'année, les ouvriers ont également passé près de quarante jours à arracher la renouée du Japon, une plante exotique envahissante. Une œuvre de longue haleine. Pour empêcher la repousse, il est prévu cet hiver de replanter des arbustes sur les sites défrichés. ■

Article D.N.A. du 1^{er} juin 2012



STOTZHEIM Rivière

Présentation des aménagements du Muhlbach



Visite sur le terrain au Haut Village. PHOTO DNA

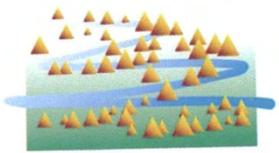
Le syndicat mixte Ehn-Andlau-Scheer était à Stotzheim récemment pour montrer à ses membres l'aménagement qu'il a effectué sur la berge du Muhlbach à Stotzheim, près de l'ancien moulin (Haut Village).

Cette visite a permis de démontrer l'efficacité des techniques végétales pour la protection des berges, même si les orages du

21 mai ont fait quelques dégâts. La technique utilisée est celle de la fascine, qui forme un entrelacement de branches vivantes de saules, fixées directement en pied de berges. Un bouturage dense de saules contribuera à la végétalisation de la berge reprofilée et assurera le maintien de la fascine en pied de berge. Cet aménagement permettra de protéger le pont récemment rénové par la commune et de valoriser l'accès au lit du cours d'eau.

Article D.N.A. du 8 juin 2012

Entretien quinquennal du Pflinzgraben sur les bans communaux d'Eichhoffen, Epfig, Saint Pierre et Stotzheim



SYNDICAT MIXTE
pour l'entretien des cours d'eau
BASSIN DE L'EHN-ANDLAU-SCHEER

Le Syndicat Mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer a procédé, courant du mois de décembre 2011, à l'entretien des berges du Pflinzgraben. Ce fossé s'écoule dans les vignobles d'Epfig, Eichhoffen et Saint-Pierre pour rejoindre le Muehlbach à Stotzheim après un parcours de 3500 m.

La végétation des berges a été entretenue afin de rétablir l'écoulement des eaux, particulièrement près des ouvrages de franchissement du fossé. Des protections de berges faisant appel aux techniques végétales ont été implantées sur la partie aval pour préserver les chemins d'exploitation en rive. L'objectif du chantier était de mettre les berges en sécurité parmi les nombreux gravats et autres déchets. Plus d'une dizaine de mètres cubes de déchets ont dû être évacués en déchetterie à Barr.

Rappel réglementaire

Il appartient à chaque riverain d'entretenir lui-même la partie du cours d'eau qui lui incombe, cet entretien régulier ayant pour objectif de « permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique » (article L215-14 du Code de l'Environnement).

Le propriétaire est également dans l'obligation d'éliminer les déchets accumulés sur ses berges (article L541-2 du Code de l'Environnement). Le maire peut, en effet, faire procéder à leur élimination aux frais du responsable.

Pour pallier à la carence en entretien des berges, le Syndicat Mixte intervient sans pour autant assumer quelque responsabilité du propriétaire riverain en cas de sinistre.

Les travaux qu'il mène bénéficient d'une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques et d'une Déclaration d'Intérêt Général ; c'est-à-dire qu'ils sont menés grâce à des fonds publics sur des parcelles privées.

Bonnes pratiques de gestion

Chaque propriétaire riverain peut contribuer, dans son quotidien, à l'amélioration de la qualité de nos cours d'eau en suivant ces conseils :

- ne pas utiliser de produits phytosanitaires à proximité des points d'eau,
- éloigner les dépôts de gazon et les résidus de taille du cours d'eau,
- ne pas déposer des gravats ou entreposer des matériaux divers sur les berges.

Pour information, toute intervention sur la berge nécessite de disposer des autorisations réglementaires délivrées par la Direction Départementale des Territoires (contact : DDT du Bas-Rhin, 14 rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG CEDEX - 03 88 88 91 00).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le :

Syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer
38, rue du Maréchal Koenig
C.S.80 67212 OBERNAI Cedex

Tél.: 03 88 95 16 00
Fax: 03 88 95 50 16
Mail: smeas@sivom-ehn.fr

Quelques photos :



Vue du fossé en fin de travaux

Vue d'un dépôt sur une berge



Installation d'une protection de berge en technique végétale



L'équipe de bûcherons à pied d'œuvre

Article du bulletin communal Liens Epfigeois
Riebsanlöcher Blattel N°8 – Juillet 2012



INNENHEIM Animation jeunes du pays de Sainte-Odile

Soirée pêche et camping

Après une première semaine de centre aéré à Bernardswiller et un camp de théâtre à Geispolsheim, les jeunes encadrés par l'animation du pays de Sainte-Odile sont cette semaine à Innenheim.

COMME CHAQUE ANNÉE, la pêche nocturne reste l'animation phare de l'été. Le rendez-vous a réuni 36 jeunes encadrés par une équipe de choc. Et de nombreux bénévoles ont prêté main-forte : l'APP Innenheim, Alex, Ludo et Aurélien. Les élus se sont également joints à la fête : Alphonse Koenig, maire d'Innenheim, André Weber, maire de Meistratzheim, M. Rossfelder et M. Ritter.

Le cadre se prête vraiment à une soirée conviviale : installés au bord de l'eau, les jeunes, bercés par le chant des



Le rendez-vous de la pêche nocturne a réuni 36 jeunes PHOTO DNA

grenouilles, observent quelques poissons sauter dans l'étang. Mathieu a réussi à attraper un petit gardon, Yohann et Mar-

vin ont pris six belles truites. La semaine se poursuit avec une sensibilisation prévue autour de l'environnement au bord des rivières, avec Jean

François Staerck, technicien rivière du syndicat mixte. Enfin, la séquence se clôturera avec une belle sortie au parc aventure. ■

Article D.N.A. du 20 juillet 2012

À la découverte de la rivière Ehn

Mercredi après-midi, une animation a été organisée par l'office de tourisme et le syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn – Andlau – Scheer, autour de l'Ehn et de son canal. Une rivière qui a marqué la vie de la cité de sainte Odile.

Jean-François Staerck, technicien rivière, a présenté le réseau hydrographique du bassin versant Ehn – Andlau – Scheer en montrant le tracé de l'Ehn. Le technicien a souligné que l'eau du robinet était de bonne qualité sur l'ensemble du réseau d'eau potable du pays de sainte Odile. Au passage, Jean-François a indiqué que 70 % de la planète était recouverte d'eau. Sur les 3 % d'eau douce, les deux tiers sont prisonniers des glaces et il ne reste que 1 % pour la consommation et les usages domestiques. « En France, 30 % de l'eau potable produite n'arrive pas au robinet du consommateur pour cause de fuites dans les canalisations », a souligné le guide.

De nombreux moulins utilisaient l'eau de l'Ehn comme force motrice

Une ordonnance du roi de Prusse datée de 1675 a instauré un syndicat fluvial de l'Ehn et de l'Andlau « pour le curage, la régulation et l'entretien de l'Ehn, de l'Andlau et de leurs dépendances ».

Après le passage dans le parc municipal, un bras de l'Ehn, qui jadis alimentait la piscine située au croisement de la rue de l'Altau et la rue de l'Angle, le groupe s'est arrêté au « Rossbach » (rivière des chevaux) puis s'est dirigé vers la place de l'Étoile pour situer l'emplacement du lavoir qui servait aux ménagères. Après un petit crochet par la rue Sainte-Odile, l'arrêt suivant s'est fait



Le groupe de visiteurs alongé le canal de l'Ehn au parc municipal. PHOTO DNA

dans la ruelle des Juifs, par où coulait le canal de l'Ehn avant de passer sous l'hôtel de ville et la Halle aux blés, pour revenir à l'air libre. Carte à l'appui, Jean-François a souligné que de nombreux moulins utilisaient l'eau de l'Ehn comme force motrice.

Après la traversée d'Obernai en longeant le cours de l'Ehn, le technicien a rappelé que l'objectif du syndicat

mixte était d'arriver à un bon état écologique et chimique de l'eau qui coule dans les rivières.

Parmi les attributions du syndicat, on trouve le plan d'aménagement des berges. Le technicien a présenté sur un document les actions mises en œuvre en cas d'érosion pour consolider à l'aide de piquets et de filets les parties de terrain devenues friables. Il a expliqué la technique du

peigne : un amas de branchages fixés sur ces pieux et qui sont chargés de retenir la terre en cas d'érosion.

Le travail des agents consiste aussi à enlever les obstacles à la circulation piscicole ou à aménager des couloirs pour faciliter le passage des poissons.

À l'arrivée au rempart du Maréchal-Foch, Jean-François a présenté de pe-

tits animaux vivant dans nos cours d'eau... pour montrer la grande diversité de la vie dans la rivière.

La prochaine animation le long de l'Ehn se déroulera samedi 10 novembre de 10 à 11 h 30. Ce même samedi, toujours sur la thématique de l'eau, aura lieu l'inauguration de la station d'épuration de Meistratzheim. ■

PS

COURRIER DES LECTEURS

OBERNAI

« L'Ehn n'est pas un simple cours d'eau »

Jean-Paul von Eller, de Rosheim, ancien géologue du CNRS, profite de notre article consacré à la rivière Ehn (DNA du 9 novembre) pour partager un peu de son savoir à ce sujet.

« La rivière Ehn n'est pas un simple cours d'eau avec sa vie actuelle de rivière sage et chouchoutée. Le vieux géologue se réveille en moi et j'ai envie d'évoquer l'une ou l'autre chose à son sujet. Tout d'abord le fameux sentier de l'Ehn : il fut jusqu'au début de notre siècle et jusqu'à la rectification (ou sécurisation) de ses berges un site géologique, paléontologique surtout, réputé, et les excursions s'y succédaient. Le professeur Théobald d'Obernai amenait son monde avec la passion qui le caractérisait, selon un trajet qui partait de la Neumuhl en descendant le cours d'eau, et sans hésiter à descendre dans le lit de la rivière dont les rives et le fond laissaient affleurer des couches géologiques fossilifères du Jurassique inférieur à moyen, fortement inclinées, qui livraient des organismes marins fossilisés à foison : ammonites, bélemnites, gryphées, encrines (Guide Géologique Vosges-Alsace, Masson éd. 1984 2^e éd. p.74-75). Des affleurements réapparaissent périodiquement. Autre observation : au débouché dans la plaine, l'Ehn coule

selon une direction E-SE jusqu'à Meistratzheim avant de filer vers le Nord. Notre rivière, comme toutes celles débouchant des vallées vosgiennes ont, jusqu'au début du Quaternaire (autour de 1 million d'années), gagné un cours nord-sud dans le fossé rhénan en évolution, afin d'alimenter finalement les affluents du Rhin qui, à cette époque, s'écoulaient à travers le Sundgau vers l'actuelle vallée du Doubs et du Rhône. La Bruche, cours d'eau beaucoup plus important, a même déposé à la hauteur de Bischhoffheim un gigantesque cône alluvial de plus d'une centaine de mètres d'épaisseur lors de son orientation vers le Sud : alluvions vosgiennes que l'Ehn a longtemps contournées, qui alimentent diverses gravières et constituent surtout la majeure réserve d'eau de la Brasserie Cronembourg ! L'actuelle Bruche s'est mal remise de l'effondrement dissymétrique du fossé rhénan et se répand en bras sinueux au large de Molshem. Tous ces dispositifs ont été affinés lors des périodes glaciaires durant l'ère quaternaire.

Entre le petit cirque de La Soutte adossé à la Rothlach et Ottrott, notre rivière Ehn aurait aussi beaucoup de choses à raconter ; mais c'est un livre qu'il faudrait écrire, à moins de lui laisser quelques-uns de ses secrets... »

Article D.N.A. du 9 novembre 2012



L'ANNÉE 2012 EN PHOTOS



Février 2012, les grands froids font geler une partie des cours d'eau



En mai, lors de la visite des aménagements à Bourgheim
Le niveau avant travaux d'eau reste visible sur le mur.



Amélioration du talus de berge
du Muehlbach à Stotzheim



Echanges avec la cellule d'assistance technique du service
rivières (CG67) dans le Pays de la Zorn



Elagage sur les berges de la Kirneck à Barr,
exportation des bois pour valorisation du broyat



Broyage des branchages
lors du chantier d'entretien de l'Andlau

